



QUALITÉ DE L'AIR : LE RADON

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

LE RADON

EST UN GAZ RADIOACTIF,
D'ORIGINE NATURELLE,
INODORE, INCOLORE
ET SANS SAVEUR.



18 %



DES DEMEURES QUÉBÉCOISES
MESURÉES DÉPASSENT LA DIRECTIVE
NATIONALE DE 200 BQ/M³.



2^E CAUSE DE CANCER

DU POUMON APRÈS LE TABAGISME.

LE RADON, C'EST QUOI ?

Le radon est un gaz radioactif naturel qui se forme lorsque l'uranium se décompose dans le sol. Il peut s'infiltrer dans les maisons par des fissures dans les fondations, les planchers, ou les murs. Il constitue un risque de développer un cancer du poumon dépendant de la concentration de radon, la durée d'exposition et les habitudes liées au tabac.

Le radon est sans danger à l'extérieur, car il se dilue dans l'air ambiant. Cela diffère à l'intérieur puisqu'il peut y avoir une accumulation et la concentration deviendra plus importante. Il convient donc que la population se procure des dosimètres de longue durée pour faire la mesure de concentration de radon dans leurs résidences.

PAS DE PANIQUE ! VOICI COMMENT LE CHASSER :

TESTEZ VOTRE MAISON

Pour connaître la concentration de radon dans votre résidence, la Ville de Sainte-Julie vous encourage à vous procurer un dosimètre permettant l'analyse sur une longue durée. Rendez-vous sur le site Web de l'Association pulmonaire du Québec pour vous en procurer un au coût de 50 \$.

Puisque les concentrations de radon peuvent fluctuer considérablement au cours d'une même journée, il est recommandé de faire des tests de longue durée. Les tests devraient s'effectuer idéalement dans la période allant d'octobre à avril sur une durée minimale de trois mois et peuvent être laissés jusqu'à 12 mois.

CORRIGEZ UN PROBLÈME DE RADON

Dans le cas où la concentration de radon serait plus élevée que la directive nationale de 200 Bq/m³, il est recommandé d'intervenir pour réduire son exposition. Vous pouvez faire appel à un entrepreneur certifié afin de corriger le problème. Une liste d'entrepreneurs est disponible sur le site Web de l'Association pulmonaire du Québec.

Pour plus de renseignements, consultez le site Web de la Ville de Sainte-Julie ou celui de l'Association pulmonaire du Québec.

Source : Association pulmonaire du Québec